

# Avis de convocation

Assemblée générale annuelle des éleveuses et éleveurs de porcs  
visés par le *Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec*



## Le 14 mai 2026

Aux éleveuses et éleveurs de porcs visés par le Plan conjoint et inscrits au Fichier conformément au *Règlement sur le fichier des producteurs visés par le Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec*.

Lors de cette assemblée, les délégué.e.s seront appelé.e.s à se prononcer sur :

### Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec :

- » Ajout d'une disposition visant à interdire à des personnes provenant d'une même famille et à des associé.e.s ou actionnaires de siéger simultanément au conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec;

### Règlement sur la transmission des renseignements liés à la production et à la mise en marché des porcelets :

- » Résolution d'appui à l'adoption du règlement (Déclaration obligatoire des sevrages).

### Règlement sur les contributions des producteurs de porcs :

- » Hausses de la contribution (\$/kg de poids net de la carcasse chaude) par porc mis en marché (article 2) de la manière suivante :

Date	Contribution (\$/kg)
Entrée en vigueur du règlement	0,011970
1 <sup>er</sup> janvier 2027	0,013167
1 <sup>er</sup> janvier 2028	0,014484

- » Modification de la formule de calcul de la contribution pour les verrats de plus de 140 kg et pour les truies mis en marché (article 2.1) en référant, au paragraphe 2°, au calcul par tête théorique de l'année précédente déterminée conformément au paragraphe 1° plutôt qu'à la contribution des porcs mis en marché comme diviseur;

- » Mise en place d'une contribution spéciale pour le support des technologies de l'information (contribution TI) de la manière suivante :

Date	Contribution par porc mis en marché (\$/kg)	Par verrat de plus de 140 kg ou par truie (\$/tête)
Entrée en vigueur du règlement	0,002907	5,6968
1 <sup>er</sup> janvier 2027	0,002979	5,8392
1 <sup>er</sup> janvier 2028	0,003054	5,9852

### Important :

Pour pouvoir exercer un droit de vote, la présence sur place est requise.

Sophie Perreault, M.A.

Directrice générale  
Les Éleveurs de porcs  
du Québec

## QUAND

Les 4 et 5 juin 2026

À compter de 8 h 50 le 4 juin  
pour le Forum

Ouverture officielle de  
l'Assemblée : 13 h 15 le 4 juin

## OÙ

Hôtel Château Laurier  
1220, place George-V Ouest  
Québec (Québec) G1R 5B8

Ou par Zoom  
en diffusion seulement  
(lien fourni lors de l'inscription)

## INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Pour vous  
inscrire à l'AGA

lepointhevente.com/  
billets/forumetaga2026



Les délégué.e.s doivent  
s'inscrire via le syndicat  
régional qu'ils représentent

N. B. Seules les délégations  
des syndicats régionaux auront  
droit de vote.

## Ordre du jour

Pour consulter  
l'ordre du jour



leseleveursdeporcsduquebec.com/  
assemblee-generale-annuelle-2026